



Xonrupt - Longemer

BULLETIN MUNICIPAL

DÉPARTEMENT DES VOSGES

CANTON DE GÉRARDMER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt-Longemer

Tél : 03 29 63 07 24

Télécopie : 03 29 63 65 50

Courriel : accueil.mairie@xonrupt.fr





Infos pratiques

• Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24
Fax : 03 29 63 65 50

• La Poste

Du mardi au vendredi de 9h à 12h
Tél. : 03.29.63.11.03

• Pharmacie des Lacs

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, Tél. : 09.83.00.09.11

• Médecin

Docteur JAEGLE, Tél : 03.29.63.06.33
Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés, Tél. 0820.33.20.20

• Infirmière

Emilie DUMAY, Tél : 06.74.37.83.32
1359A, route de Colmar du lundi au vendredi : 8h30 - 9h15
A domicile sur rendez-vous

• Urgences

Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h tous les jours – Tél. 03.29.60.29.35

• Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

• Dates des permanences du conciliateur de justice

M. JUNK, conciliateur de justice reçoit en 2017 de 8h30 à 11h30, les vendredis 13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 31 mars et 14 avril, en Mairie de Gérardmer - Salle des Armes.
Renseignements au 03.29.60.60.60

• Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

HORAIRES D'OUVERTURE HIVER :
Période du 16 octobre au 14 mai
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le dimanche de 10h à 12h

• Recyclerie intercommunale 17, chemin des Granges Bas à GERARDMER

Ouverture du magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Renseignements au 03.29.42.03.74

Etat civil

Décès

• Frédéric Georges Justin Roger BAUDET le 24 septembre 2016 à XONRUPT-LONGEMER, 36 ans, domicilié à SAFAIS (Meurthe et Moselle), 6 rue François de Neufchâteau
• Daniel Pierre MASSON le 27 septembre 2016 à GERARDMER, 70 ans, domicilié 290 route du saut des cuves époux de Christiane PONTECAILLE.
• Marie Suzanne DEFRANOUX le 17 novembre 2016 à GERARDMER, 92 ans, domiciliée 2553 route du lac, veuve de Robert GUERY.

A louer

A louer un logement situé dans le bâtiment Vianney se composant de : 1 cuisine, 1 salle de séjour, 2 chambres, 1 salle de bains, 1 W-C, 1 entrée, 1 cellier, pour une surface totale de 94.45 m². Disponible fin janvier 2017. Renseignements en mairie.

Les prochaines élections

Présidentielle :

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Législatives :

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.



Guide pratique

La dernière mise à jour du guide pratique de Xonrupt vient d'être éditée avec la mise en évidence des nouveaux points de collecte des déchets ménagers et les changements prévus en 2017. Vous pouvez dès à présent vous la procurer en mairie ou chez les commerçants. N'hésitez pas à le diffuser auprès de vos locataires et touristes.



FLASHEZ-MOI !

CONTINUEZ À SUIVRE LES ACTUALITÉS DE XONRUPT-LONGEMER AVEC VOTRE SMARTPHONE !



REJOIGNEZ-NOUS !

SUIVEZ L'ACTUALITÉ RÉCENTE SUR NOTRE NOUVELLE PAGE FACEBOOK : WWW.FACEBOOK.COM/XONRUPT

janvier 2017

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens,

A l'occasion de cette nouvelle année qui vient de débiter, permettez-moi de vous présenter, au nom du conseil municipal et de moi-même, tous nos vœux de bonne et heureuse année, une bonne santé à vous toutes et à vous tous, ainsi qu'une bonne santé économique à nos entreprises.

L'excellente et longue arrière saison a permis de finaliser un certain nombre de travaux comme le mur de soutènement des Pergis, la première partie de la sectorisation du réseau d'eau potable, financée à 70 % par le conseil départemental et l'agence de l'eau puis, entre autres, les travaux sur nos pistes de ski.

Nous avons vu, avec satisfaction, la réfection du clocher de l'église qui en avait grand besoin. Des travaux supplémentaires de remplacement de charpente, très abîmée par endroits, ont dû être effectués. Le montant total s'élève à 114 000 €. Ils sont subventionnés à hauteur de 9% par le conseil départemental et 20% par la région. A cette somme viennent s'ajouter environ 20 000€ de dons provenant de votre générosité et versés à la Fondation du patrimoine. Un grand merci aux nombreux donateurs : particuliers, entreprises et associations ainsi qu'à tous nos financeurs pour les différents projets.

Il n'est pas trop tard pour effectuer un don si ce n'est pas encore fait, et si vous le souhaitez.

Merci d'avance.

Dans un tout autre domaine, nous avançons aussi dans le dossier du réaménagement du camping, avec le lancement de la consultation des entreprises, et sur un projet d'agrandissement de la crèche et de la cantine pour satisfaire aux réglementations et améliorer la fonctionnalité.



Après l'acquisition d'un engin de damage d'occasion révisé, nous attendons l'enneigement nécessaire pour prouver son efficacité autant sur les pistes de ski nordique que de ski alpin, dont la qualité devrait être grandement améliorée.

Il nous faut maintenant élaborer le prochain budget avec des choix à faire pour nos prochains investissements, dans la limite de nos moyens financiers et, avec comme souci principal, le meilleur développement possible pour notre commune.

Gros changement depuis le premier janvier avec l'élargissement de notre communauté de communes à 22 communes au lieu de 9 actuellement. Beaucoup de travail en perspective et de temps à consacrer pour un choix que notre municipalité n'a pas vraiment souhaité.

Nous espérons que cette nouvelle structure se construira dans le respect de notre territoire et nous resterons attentifs et vigilants sur la fiscalité : ces regroupements sont censés permettre de faire des économies et non l'inverse. A suivre !

Je vous souhaite une bonne lecture,
vous renouvelle mes meilleurs vœux et
vous invite à la cérémonie des vœux le
6 janvier à 18h à la salle polyvalente.

Michel BERTRAND





Vie communale

Rentrée scolaire

Le 1^{er} septembre 144 élèves ont repris le chemin de l'école.

43 enfants ont rejoint l'école maternelle. Les tout petits et les petits ont retrouvé Maîtresse Corine (directrice de l'école maternelle) aidée par Christelle.

Les moyens et les grands ont suivi Maîtresse Linda, aidée par Martine et Murielle.

A l'école élémentaire, 101 élèves sont répartis en 4 classes doubles:

- CP-CE1 avec Mme CLAIR
- CE1-CE2 avec M. PELLIER MERMIN remplacé les lundis pour sa journée de direction par M. MASSON
- CE2-CM1 avec Mme DREUX
- CM1-CM2 avec Mme SUREL

Comme chaque année, les enfants peuvent bénéficier d'un service de cantine situé sous la crèche. Sabrina y

concocte de bons petits plats.

Les TAP (temps d'activité périscolaire) ont lieu tous les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30, l'occasion pour les enfants de participer à diverses activités comme l'expression artistique, les jeux de société ou sportifs. Angélique, Philippe, Hortense, Sandrine... animent ces séances.

En dehors de ces horaires, les enfants peuvent être accueillis par les services de l'ALPS, encadrés par Angélique, Sandrine et Philippe.

A l'école, les équipes enseignantes réalisent régulièrement des mises en sécurité. Cette année, les enfants ont pu s'entraîner dans un contexte de sortie scolaire en car. En effet, une association a proposé ses services. Trois bénévoles se sont rendus dans la cour de l'école

avec un car et ont enseigné à tous les enfants les informations et les consignes à savoir en cas de problèmes.

Les enfants ont été chronométrés lors d'une évacuation rapide.



Achat d'un véhicule utilitaire de 3.5 tonnes à benne

Un appel d'offres a été lancé pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire à benne pour les services techniques municipaux, en remplacement du RENAULT Master benne.

C'est JEKER Automobiles PEUGEOT de Gérardmer qui a réalisé la vente pour un montant de 24 150.76 € TTC.

L'ancien RENAULT Master a été cédé au garage L'AUTO POP pour un montant de 3 800 €.



Soyez vigilants !!

Cessons de penser que nous sommes un petit village épargné par la délinquance et la violence des grandes villes. Des cas d'usurpation d'identité, de vols à domicile ont été signalés. Fermez vos portes d'entrée et soyez certains de l'identité des personnes que vous laissez entrer chez vous.

N'hésitez pas à relever les plaques d'immatriculation de tout véhicule suspect et de nous tenir informés de tout méfait.

Nouveau conseil des enfants

Les élèves de la classe de CM1 ont voté le 18 novembre 2016 pour élire leurs représentants au CMJ.

Bravo à tous les candidats qui se sont investis dans la campagne au sein de leur école et félicitations aux nouveaux élus qui sont :

- DANGONINI Alix
- HUMBERTCLAUDE Pauline
- MARTINEZ Justine
- PERREVE Erwan
- SUREL Rosalie

Ils remplacent ainsi les membres sortants qui siégeaient au Conseil depuis 3 ans.

Lors de la 1^{ère} réunion qui s'est déroulée le 26 novembre dernier, les anciens conseillers ont été remerciés par un cadeau.

Le nouveau Conseil a ensuite planché sur l'organisation de la collecte de jouets pour Noël en faveur des Restos du Cœur.

Comme chaque année, de nouvelles idées ainsi que les projets en cours ont également fait l'objet d'une discussion animée entre tous les jeunes élus.

Le pot de l'amitié a clôturé cette séance très fructueuse.



Incivilités

Les incivilités et dégradations volontaires mises en évidence par ces photos, témoignent du manque de respect de notre commune par certains individus.

Notre territoire est hautement touristique et son attractivité passe, entre autre, par l'image qui s'en dégage. Les divers aménagements réalisés, tels ceux aux abords du lac de Longemer

ou l'installation de nouveaux points de collecte de déchets, ont pour but d'améliorer le confort des habitants et de mettre en valeur notre site.

Les tags et dépôts sauvages sont purement gratuits, complètement irresponsables et pénalisent fortement les efforts de réflexion et les sommes investies dans cette démarche qualitative.

Nous signalons pour information des peines encourues. Les contrevenants identifiés seront verbalisés.

Nous invitons chacun à respecter le bien d'autrui et à transmettre aux plus jeunes les valeurs morales et les interdits.



Contravention 2^{ème} classe
150€ maximum

**Peine possible de sanction
réparation
Peine privative ou restrictive**



Contravention 5^{ème} classe
**1500€ ou 3000 € en cas de
récidive au maximum**

**Peine possible de sanction
réparation
Peine privative ou restrictive**



Délit de **3750 € au moins**

**Peine de prison encourue
de 2 mois à 10 ans
Stage de citoyenneté
Travail d'intérêt général
Contraintes diverses
(interdictions confiscations)**

A propos de Famille +

Le 16 novembre dernier, la journée nationale Famille+ a eu lieu à Paris.

Une élue de Gérardmer et une de Xonrupt se sont rendues à la capitale, accompagnées de Félicie GEHIN, référente du label au sein de l'office de tourisme intercommunal.

Le bilan des 10 ans du label révèle que celui-ci gagne du terrain chaque année avec de nouvelles communes labellisées.

Cela fait maintenant presque 3 ans que Xonrupt a obtenu son label qui devrait être renouvelé en 2017 avec un nouveau référentiel.

Alors si vous souhaitez bénéficier du label, que vous soyez restaurateurs, commerçants, loueurs de meublés ou animateurs adhérents à l'Office de Tourisme, contactez Félicie au 03.29.27.27.30.

Lors de la journée à Paris, il a été proposé qu'une animation soit menée dans chaque commune pour le week-end de Pâques.

Alors avis aux bonnes idées....



Acquisition d'une dameuse pour les pistes de ski

Un appel d'offres a été lancé afin d'acquérir un nouvel engin de damage d'occasion en remplacement des 2 dameuses existantes trop vétustes.

L'entreprise KASSBOHRER de TOURS EN SAVOIE a été retenue.

La nouvelle dameuse de 2010, de marque Formatic et d'une puissance de 370 CV compte 2800 heures de fonctionnement. Elle est équipée d'une lame avant, d'une fraise arrière avec l'option hydraulique et de 2 traceurs pour le ski nordique. Sa largeur est de 5

mètres avec une largeur de fraise et de finisseur de 6m20.

Montant de l'acquisition : 79 500 € HT hors reprise des 2 anciennes machines pour 10 000 € HT.

Cette nouvelle dameuse nous a imposé des reprises ponctuelles de largeur sur les pistes nordiques.

Elle doit permettre d'améliorer la qualité de nos pistes alpins et nordiques et de travailler dans de meilleures conditions.





Réfection du clocher de l'église : Compte-rendu des travaux

Les travaux de restauration de la toiture du clocher de l'Eglise Ste-Bernadette, ont commencé début octobre par le démontage des abassons et le montage de l'échafaudage avec, à hauteur de 15m, un échafaudage particulier en suspendu multidirectionnel, permettant une évolution autour du clocher (Société RTG Forbach).

Deux semaines plus tard, l'intervention de désamiantage pouvait avoir lieu ainsi que la dépose de la couverture et ferblanterie. Mais la nouvelle nudité de la charpente a permis de découvrir l'état

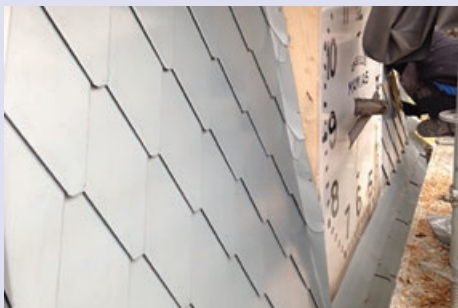
de dégradation avancée de certaines pièces de charpente telles que poinçon, arbalétriers et chevrons au niveau des caissons. Des traces de piquûre, vrillette ou capricorne, ont été observées sur une pièce de moise et des traces de mûrle constatées sur le poinçon.

Les travaux complémentaires et le traitement de la charpente liés à ces dégradations ont donc augmenté le coût des travaux pour un montant TTC de 12 583.14 €.

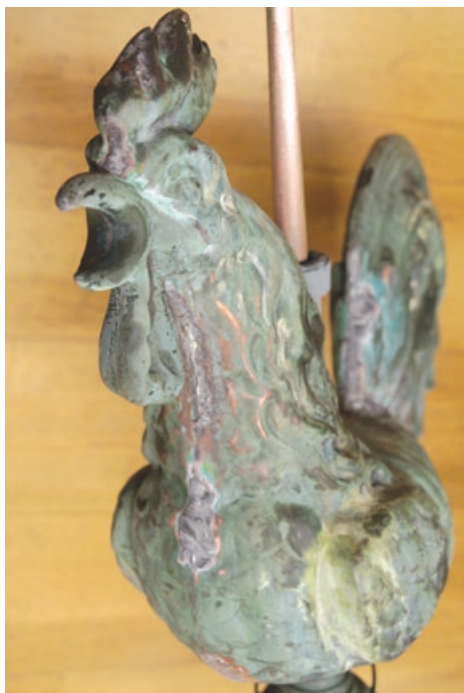
Les écailles losangées en zinc prévues ont été posées courant novembre

d'abord sur la partie basse puis ensuite sur le clocher. Un plexiglass en vue d'éviter le blocage des aiguilles par la neige ou la glace a été prévu sur la face ouest de l'horloge.

Le coût final des travaux (attribués à la société COANUS) s'élève à 114 646.28€ TTC. Une demande de subvention a été demandée auprès de la Région et du Département. La convention signée avec la Fondation de France a permis la collecte de dons auprès des particuliers et entreprises pour un montant d'environ 20 000€ à mi-décembre.



La tournée du coq



La tradition du métier de charpentier voulait que lors de la mise en place de la girouette ou de l'épi qui couronnait l'ouvrage, (souvent un coq, d'où le nom), il y ait une bénédiction pour porter bonheur à l'édifice puis une procession où les ouvriers étaient à l'honneur. Lorsqu'ils passaient devant les portes du lieu, le « coq » sur les épaules, chacun se devait de leur apporter à boire et à manger.

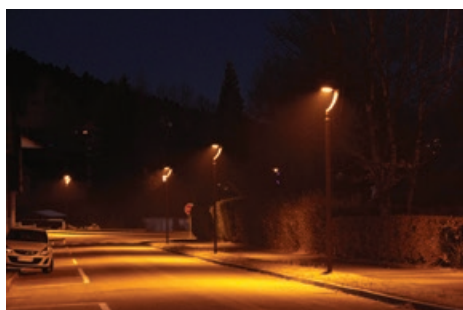
Pour perpétuer cette tradition, la municipalité a organisé une cérémonie le 1^{er} décembre, en présence des donateurs, des élus, des interlocuteurs associatifs et des intervenants. Ainsi le coq, tout juste de retour de son périple pour remise en état, a pu être béni par l'Abbé Daniel VOINSON et le Vicaire LHILLET MILANDOU-BASSINGA avant de retrouver sa place à 34 m de haut et pivoter au gré du vent.



Au sommet du clocher, le coq animal « noble » car chaque matin il se dresse sur ses ergots pour annoncer le réveil de la nature, domine nos maisons. Il veille sur nous et nous invite à regarder plus loin que le bout de notre nez, à dépasser, l'esprit de clocher. Le coq invite ainsi chacun, quelles que soient son appartenance religieuse, politique, culturelle, sociale à un respect mutuel, à l'acceptation de nos différences, et à la complémentarité. Il invite à la solidarité... Il invite à orienter notre vie vers le bien, à être forts contre les vents contraires. (Extrait du texte de l'abbé D. VOINSON)

Nouveaux candélabres

Sur les deux dernières décennies, la quantité de lumière émise par l'éclairage public sur l'ensemble des territoires a augmenté de 94%. Au-delà de la réduction de consommation en vue d'économies budgétaires, notre village poursuit ses efforts en faveur de la réduction des rayonnements de la lumière afin de limiter les nuisances qui sont désormais un objectif public (lois Grenelle I et II, loi de la transition énergétique adoptée en 2015 et loi pour la reconquête de la biodiversité, la nature et les paysages, adoptée en 2016). Une première série de candélabres dans la rue de l'Hôtel de ville a donc été changée l'année passée, au profit d'un matériel permettant de concentrer le flux lumineux vers le sol. L'action a été reconduite cette année sur la rue Paul Martin, la rue de la Douane, une partie de la RD417 et la façade de la mairie. La somme allouée à ces modifications est de 10 032 € sur 2015 et 12 660€ sur l'année 2016. L'adaptation sur les mâts existants et la pose ont été entièrement réalisées par les services techniques.



A vos marques....prêts... partez !!

Athlé Vosges Vallée des Lacs et de la Cleurie, sous la direction de Stéphanie RUER, responsable des plus jeunes, organisait dimanche 27 novembre son deuxième cross des enfants sur les bords du lac de Longemer. Soixante enfants âgés de 5 à 10 ans, venus du club local mais aussi de Remiremont et d'Épinal, ont participé aux épreuves. Les trois courses ont donné lieu à de belles

empoignades sur des parcours adaptés (de 600 à 900m). Gageons que parmi ces jeunes athlètes, certains assureront la relève de leurs parents dont certains présentent des palmarès éloquentes : de la graine de champions assurément !

Un encouragement particulier au petit Enzo, enfant non voyant, pour sa participation avant son intégration à la section locale d'Athlé Vosges Hand.

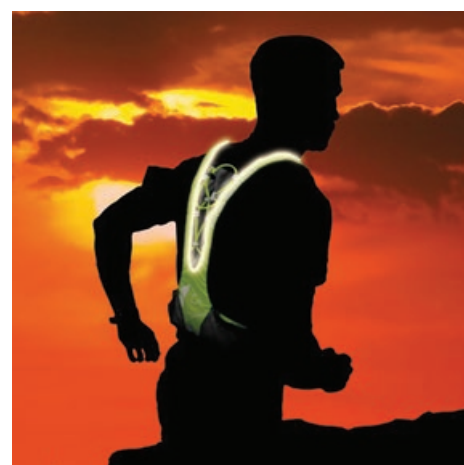


En toute visibilité

Courir le soir permet de continuer à vivre sa passion avant ou après les heures de travail.

Mais courir, une fois le soleil couché, ne s'improvise pas.

La nuit, même si le loup n'y est pas, il est indispensable d'avoir un équipement d'éclairage adapté. Voir est primordial mais être vu est fondamental pour assurer votre sécurité surtout si vous empruntez des portions de route non sécurisées. Portez des vêtements colorés avec des bandes réfléchissantes pour être vus et munissez-vous de lampes frontales.



Demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire

A l'occasion :

- d'une manifestation organisée par une association,
- d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique,
- d'une manifestation sportive.

Les personnes souhaitant ouvrir un débit de boissons temporaire doivent obtenir au préalable l'autorisation de la Ville. Selon les cas, il ne peut être vendu que des boissons du 1^{er} groupe ou des deux premiers groupes :

- 1^{er} groupe : boissons sans alcool
- 2^{ème} groupe : boissons fermentées non distillées : vin, bière...

Il ne peut être accordé **plus de 5 autorisations par an et par demandeur sauf pour les associations sportives où le nombre est porté à 10** (2^{ème} et 3^{ème} groupe pour les clubs et groupements sportifs affiliés à la DDJS).

Le demandeur doit déposer sa demande dans un délai minimum de 12 jours avant la date prévue de la manifestation.





Vie associative

Confort des randonneurs

Vendredi 25 novembre, les services techniques municipaux ont procédé à la mise en place, à Retournemer, d'un ensemble table et bancs offert par le KIWANIS de GERARDMER. Nul doute que cet aménagement sera très apprécié par les nombreux visiteurs de ce petit coin, joyau de notre commune. L'inauguration de ce mobilier a eu lieu le 10 décembre. Merci à M. SACHOT et son équipe.



Une Deuxième vie pour les jouets

Noël est une période de fête mais aussi de partage. Les enfants du conseil des jeunes l'ont bien compris. Ils ont souhaité à nouveau, cette année, reconduire l'opération de collecte de jouets au profit des « restos du cœur ».

Pour cela, ils ont tout d'abord réalisé des affiches d'information qu'ils ont distribuées dans les commerces locaux. Suite à cette collecte fructueuse, ils ont pris plaisir à vérifier le bon fonctionnement des jouets, qu'ils ont ensuite été remis à l'association des Restos du cœur.

M. DANNER, président de l'association, a permis aux membres du conseil des jeunes de participer à la distribution. Tous ces cadeaux ont été offerts aux enfants défavorisés du secteur à l'occasion d'une fête de Noël organisée le 17 décembre.

Merci à tous ceux qui agissent pour que l'esprit de Noël fasse briller les yeux de tous les enfants.

Coup de théâtre

Nul doute que les trois coups de brigadiers retentissant sur la scène Xonrupéenne étaient prometteurs d'un bon moment, le résumé et l'auteur le laissent présager.

Mais la prestation des Amis de la Scène a été un réel coup d'éclat. Très à l'aise sur cette dernière représentation, nos acteurs locaux se sont « lâchés » sur les planches pour offrir à leurs concitoyens un spectacle d'excellente qualité. Fous rires et applaudissements sont rythmés cette pièce de Laurent

Ruquier magnifiquement interprétée par Maryse, Isabelle, Blandine, Marie-Jo, Hortense et Robert.

Quant à la réalisation des décors, c'était un véritable coup de maître entièrement mis en oeuvre par une équipe qui se veut discrète mais qui fait preuve d'expérience et de professionnalisme ! Cet excellent moment ne fera qu'accentuer l'impatience du public à retrouver la troupe qui ne se produira normalement qu'en 2018... du coup !



Bourse aux skis

Organisée par les enseignants de l'école élémentaire depuis plus de 40 ans, la Bourse aux Skis de Xonrupt-Longemer du 19 novembre dernier a rencontré un timide succès par rapport à l'année passée qui fut un « grand cru ».

Les fanatiques de la glisse ont pu voir arriver les premiers flocons de la saison mais la concurrence de la Bourse aux Skis de Gérardmer (ayant eu lieu la semaine qui précédait) ajouté au désistement de deux professionnels ont eu un impact probablement négatif sur la fréquentation de la Salle Polyvalente de ce week-end xonrupéen.

En chiffres, la Bourse 2016 c'est :

- 1967 articles déposés, pointés, étiquetés, estimés
- environ 100 déposants particuliers pour 470 articles
- la présence de 5 déposants professionnels (dont un venant de Grenoble)
- plus de 50 bénévoles qui se sont succédé au fil du week-end
- un chiffre d'affaires en baisse de 50% par rapport à 2015

Toutes les années ne se ressemblent donc pas !

Le bénéfice réalisé permettra malgré tout d'organiser et financer les déplacements en car vers les domaines skiables, les forfaits de ski, les cours de l'E.S.F. et le renouvellement du matériel de ski de fond que possède l'école.

Un grand merci à tous : acheteurs, vendeurs, parents bénévoles, amis de l'école, Société des Fêtes et personnels communaux qui ont contribué au succès de cette édition.



Saint-Nicolas mon bon patron.....

La venue de St Nicolas est toujours un moment que les enfants attendent avec impatience.

Cette année encore, ils étaient nombreux à l'accueillir le Samedi 3 décembre.

Après avoir reçu les clés du village des mains du 1^{er} adjoint, St Nicolas, accompagné de tout ce petit monde et au son de la Musique de Plainfaing, est allé saluer les habitants dans les rues de Xonrupt.

Un superbe feu d'artifice et une distribution de friandises, tous deux offerts par la Société des Fêtes, ont clôturé cet événement festif.



Les petits ont fêté Noël

Le mercredi 14 décembre à la salle polyvalente s'est déroulée la Fête de Noël du Relais Assistants Maternels intercommunal, avec la participation des multi-accueils « La Maison des Petits » de Xonrupt-Longemer et La Maison de la Famille, ainsi que la Halte-Garderie Jean-Macé de Gérardmer. En ouverture, les enfants ont chanté quelques comptines accompagnés au piano par une assistante maternelle. Un spectacle de marionnettes « Le loup qui n'aimait pas Noël » a été proposé par l'animatrice du RAM, suivi d'un goûter préparé par les assistantes maternelles. Une fête qui a réuni enfants, parents et professionnels de l'accueil individuel et collectif de la petite enfance.



Marché de Noël

Pour la 16^{ème} année consécutive, l'association Carton Plume a organisé les 10 et 11 décembre 2016 son traditionnel Marché de Noël.

Comme chaque année, les visiteurs sont venus nombreux pour découvrir les talents et l'imagination d'une cinquantaine d'artisans créateurs. Une grande diversité d'articles était proposée, des bijoux, de la broderie, de la laine bouillie, des douceurs sucrées de fêtes, de la déco de Noël, du tournage sur bois, de la poterie, des vêtements et accessoires...

Ce rendez-vous incontournable de fin d'année fut sans conteste un très beau week-end rempli de convivialité, de

chaleur et de sympathie.

Un grand merci à la commune de Xonrupt qui a contribué à la réussite de cette manifestation.

Le Club est ouvert le mardi après-midi et vendredi soir, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Soir de Trév

Encore une belle prestation des élèves de Michel HANS et Alain REMY qui ont présenté samedi 12 novembre un spectacle d'une qualité remarquable à la salle polyvalente.

La scène très ornementée était complétée par une composition florale offerte pour l'occasion par une jeune fleuriste de Gérardmer. La console de sons et lumière était pilotée par le Président de l'association Jacky ETIENNE et Grégory PARADISI artiste local qui a interprété en avant-première sa toute nouvelle chanson. Sur la scène, petits et grands ont donné de la voix sur Anne SYLVESTRE, Henri DES, RENAUD, SOUCHON, BRASSENS, CABREL et ont exercé leur talent

sur des guitares, clarinettes, accordéon et flûtes pour le plus grand plaisir des spectateurs trop peu nombreux. La nouveauté de cette 4^{ème} édition était l'intervention du conteur Jean-Louis CLAUDE pour faire découvrir ou redécouvrir la légende de la croix Mayon, version patois s'il vous plaît ! (traduite quand même par lui-même)

Ce spectacle, organisé par ACCORD MAJEUR, a lieu tous les ans et n'est pas uniquement réservé à l'entourage de l'association mais est proposé gratuitement à toutes et tous. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.





Travaux

Travaux de sectorisation sur le réseau public d'eau potable



Les travaux consistent à poser 8 débitmètres électromagnétiques sur divers secteurs du réseau, reliés à la supervision installée en mairie.

4 débitmètres ont été installés en novembre 2016 : 3 à la croix (RD 67A) et 1 à l'église (RD 67A).

Ces travaux sont destinés à faciliter les dérives de circulation d'eau sur différents secteurs pour la recherche de fuites. Pour les réaliser une coupure quasi-générale sur le réseau a été nécessaire dans la nuit du 2 au 3 novembre et a perturbé notablement la distribution de l'eau.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le coût des travaux pour 2016 est de 58 000 € HT.

Les travaux restants seront réalisés en 2017 sur les secteurs : le Gazon – les Relles Gouttes – rue de la Résistance et le Saut des Cuves.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Une subvention au taux de 75 % a été accordée pour les travaux relatifs à la sectorisation pour un montant de 101 500 € HT.



Sécurité des Randonneurs

Les trois passerelles situées sur le sentier de la Gorge des Roitelets subissent l'action de l'humidité, du gel et du manque d'ensoleillement. Aussi, il est nécessaire d'intervenir.

Un accord a été passé avec le Club Vosgien de GERARDMER pour le remplacement, par les baliseurs, d'une passerelle par an. La commune de Xonrupt fournit le bois et la quincaillerie. C'est ainsi que le 3 octobre, une dizaine de bénévoles ont entrepris la réfection de la première passerelle. La construction a nécessité une journée entière de travail, tous les éléments

étaient très abîmés et rien n'a pu être récupéré. Le même chantier se répétera donc les deux années prochaines afin que ce secteur soit bien sécurisé : le GR 533 y passe.

Le club vosgien de GERARDMER balise et entretient, sur le territoire de notre commune, 51km de sentiers auxquels se sont ajoutés récemment 27km des GRP de Déodat et de Vologne.

Merci et félicitations à tous ces bénévoles qui, par leur travail, contribuent à la sécurité des randonneurs et à l'attrait touristique de notre commune.



Fuite d'eau

Une importante fuite d'eau a été détectée sur le réseau du secteur rue de l'Hôtel de Ville et une intervention rapide s'est avérée nécessaire. Afin de limiter la gêne occasionnée envers la population et les hôteliers reliés à cette conduite, la réparation qui nécessitait une coupure de l'alimentation a été effectuée dans la nuit du 13 octobre aux alentours de 22 h par les Services Techniques Municipaux et l'entreprise locale STHV.

Nous les remercions pour leur disponibilité.



Réfection du mur de soutènement route des Pergis – RD 67a

Le mur de roches existant devenant dangereux, il a été décidé de sa réfection totale par un mur en béton armé.

Un appel d'offres a été lancé et l'entreprise STPHV a été retenue pour un montant de 51 783 € HT.

Deux particularités devaient être prises en considération : la présence de la ligne aérienne 20 000 volts (ligne d'alimentation électrique principale de Xonrupt) et le surplomb de l'ouvrage sur la propriété de M. et Mme BASTIEN.

En étroite et efficace collaboration avec EDF de Gérardmer, une coupure électrique, nécessaire pour l'utilisation de la grue, a été réalisée pour la durée des travaux. Une protection de chantier en limite de propriété publique et privée a été mise en place.

Les travaux ont consisté :

- au terrassement du mur en moellons récupérés aux services techniques municipaux
- au terrassement en fouille pour fondations du mur
- à la mise en œuvre de béton de propreté et béton de semelle (50 m³)
- à l'élévation du mur en béton armé avec un béton d'ouvrage dosé à 380 kg/m³ (31 m³)
- à la réalisation d'un drain et le remblaiement de l'ouvrage avec la mise en œuvre d'une banquette de sécurité en terre.



Travaux d'entretien de pistes des domaines ski alpin et nordique

PISTES DE SKI NORDIQUE :

Cet automne, des travaux d'entretien de pistes sur le domaine nordique ont été effectués sur divers secteurs :

- secteur de la Bresse : en collaboration avec la commune de La Bresse que nous remercions, représentée par M. MARCHAL, adjoint à la forêt et le garde responsable du secteur, M. ANTOINE, des travaux d'élargissement de pistes ont été réalisés.

- secteur de Saint-Jacques : avec la coopération des propriétaires privés (Mme BONNE et Mme VIRY) et l'ONF, représenté par M. ARNOULD, des travaux d'élargissement de piste ont également été réalisés. Diverses interventions ponctuelles, des reprises de profils de surfaces et d'épuisement de flaques d'eau, ont complété l'ensemble des travaux sur

les secteurs Saint-Jacques, La Bresse et le Poli.

- Suite à la visite du domaine de ski nordique, l'ONF et la commune ont décidé de couper et d'élaguer les abords de pistes sur une largeur de 2 mètres afin de limiter l'encombrement de branches en période hivernale et d'améliorer l'enneigement des circuits.

PISTES DE SKI ALPIN DU POLI

Des travaux ont également été entrepris sur la station de ski alpin au téléski des 4 Feignes sur la propriété de M. MIRE qui, depuis plusieurs années, autorise divers aménagements sur sa propriété en vue d'améliorer l'exploitation des installations.

Les travaux concernent :

- la reprise du profil au départ du téléski, entre les pylones n°2 et 3, qui posait un réel problème aux

enfants débutants de petite taille. Un remblaiement linéaire a été réalisé afin d'éviter leur « envol » lors de la montée.

- le nivelage et le défrichage de la partie supérieure au gîte qui ont été entrepris afin de pouvoir récupérer la neige de cette zone et la réemployer sur la piste.

- le comblement de drainage de rigoles.

L'ensemble de ces travaux n'aurait pu se réaliser sans la parfaite collaboration entre les divers intervenants : communes, propriétaires privés, ONF ; qu'ils en soient remerciés.

Les travaux de terrassement ont été effectués par l'entreprise STPHV, adjudicataire du marché annuel de travaux et se montent à 10 000 € TTC.





Agenda des manifestations

JANVIER 2017

Vendredi 6 Janvier 2017 - Voeux du Maire

A 18 h, Salle polyvalente de Xonrupt-Longemer

Samedi 14 Janvier 2017 après-midi

Promotion du biathlon auprès des foyers sur le site de la Ténine à la Bresse - Organisé par le ski club

Samedi 21 Janvier 2017 - Bal Folk

Animé par le groupe Elixir ce bal est organisé par l'association «Cultiver Un Sourire». 20 h 30 Salle polyvalente de Xonrupt-Longemer.

Les fonds récoltés lors de cette soirée serviront à la construction d'un centre éducatif pour enfants dans un petit village du Togo.

Une buvette sera également disponible sur place. Venez nombreux !

FEVRIER 2017

Dimanche 5 Février 2017 - Concert de l'Union Musicale

Thème : Gérardmer, terre de patrimoine
A la salle polyvalente à 15h00 Entrée gratuite

Dimanche 5 février 2017

Organisé par le ski club : Grand Prix de Xonrupt sur le site nordique du Poli (si l'enneigement le permet)

Samedi 25 Février 2017 - Soirée dansante

Salle polyvalente, organisée par Xonrupt Fléchettes.

Dimanche 26 Février 2017 - Trace Vosgienne de Ski de fond

MARS 2017

Mercredi 8 mars 2017

Etape Xonrupéenne des Jeux du Saut organisée par le ski club -
Il s'agira d'un combiné avec saut sur le tremplin neige en haut du téléski du Poli et d'une course de fond ludique

Samedi 11 Mars 2017 - Loto des Ecoles

organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves et Amis.

A la salle polyvalente.

Vente des cartons à partir de 20h et 1^{ère} partie à 20h30

Dimanche 12 Mars 2017 - Concours de Belote

Organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves

Samedi 18 Mars 2017 - Nuit des Etoiles

Découverte du ciel à l'initiative de la municipalité en collaboration avec la Société Lorraine d'Astronomie.

Conférence à 20H

Salle polyvalente, observation des étoiles si le temps le permet.

Exposition.

AVRIL 2017

Dimanche 2 Avril 2017 - Repas des Aînés

Organisé par la municipalité à la salle polyvalente

Informations

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER :

- Michel BERTRAND - Maire
- Patrick VIRY - 1^{er} adjoint, chargé des Travaux Bâtiment et Logements
- Hélène ORILLARD - 2^{ème} adjoint, chargée du Tourisme et Camping
- Laurent MONGAILLARD - 3^{ème} adjoint, chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Péricolaires et Conseil des Jeunes
- Jocelyne CLAUDE - 4^{ème} adjoint, chargée de l'information, la Communication et l'Animation
- Noël QUINANZONI - 5^{ème} adjoint, chargé des Associations, du Sport et Culture, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

- Maire : Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous.
- Adjoint : Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION :

- Jocelyne CLAUDE

TECHNICIEN INFORMATIQUE :

- Laurent MONGAILLARD

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION :

- Jocelyne CLAUDE
- Hélène ORILLARD
- Martine VOINSON
- Élisabeth THIEBAUT
- Catherine PLANTIN
- Laurent MONGAILLARD
- Danièle CUNY
- Corinne MARTIN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Nathalie MARTIN, Léa DEMANGEON, Stéphanie RUER, Nathalie THOMAS, Sabine CLAUDE, Hervé PELLIER-MERMIN, Patrick VIRY, Denis VIRY, Del DIDIER.

CRÉDIT PHOTOS :

Mairie de Xonrupt et Associations
Couverture : «Le petit marché de Noël et ses merveilles»

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Image&Quadri® 03 29 35 00 23
Golbey www.image-et-quadri.com



PROCHAINE PARUTION EN AVRIL 2017

Remise des articles pour le 15 février 2017.

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante : infocom.mairie@xonrupt.fr

